

Doc. 10992

28 juin 2006

Incendies de grande ampleur dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan provoqués par l'Arménie et les séparatistes du Haut-Karabakh au cours des vingt derniers jours

Proposition de recommandation
présentée par M. Seyidov et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Après avoir occupé le Haut-Karabakh et sept autres régions de l'Azerbaïdjan, avoir procédé à un nettoyage ethnique de ces territoires à l'encontre des Azerbaïdjanais et s'être emparés de pièces du patrimoine culturel azerbaïdjanais, les forces arméniennes se livrent depuis peu à un autre crime horrible et inédit contre l'humanité. Au début de juin 2006, les forces d'occupation arméniennes et les forces séparatistes du Haut-Karabakh placées sous leur contrôle ont provoqué des incendies de grande ampleur dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Le feu a progressé rapidement, touchant notamment les villages occupés des districts d'Aghdam, Fizuli, Jabrayil, Tartar et Khojavand. Les incendies, qui ont gagné les territoires contrôlés par l'Azerbaïdjan, s'étendent sur des milliers d'hectares et causent de graves dommages à l'environnement et au milieu naturel.

Par suite de ces incendies qui durent depuis vingt jours, les villages occupés de Yusifjanly, Novruzlu, Marzili, Baghbanly, Shabybaly, Sarijaly, Seyidly, Gyulchuluk, Javahirli, Shahbulag, Magsudlu et Bash Garvand dans le district d'Aghdam ont été réduits en cendres. Dans cette région, rien ne reste des milliers d'hectares de végétation. Les maisons, les bâtiments, les monuments historiques et culturels, les lieux de culte et de pèlerinage des Azerbaïdjanais ont été complètement détruits. Le feu a gagné les villages de Shykhbabaly, Marzili, Khidirly, Afatli, Garadaghly, Mahrizly, Kangarli, Chalik, Zangishahly, Chamanli, Ahmadaghaly, Chyragly et Goytapa ainsi que la contrée d'Ergi, brûlant toutes les prairies et endommageant gravement la végétation.

Sur une superficie de 132,2 km², une grande partie des villes et des villages, des terres agricoles, des monuments culturels et historiques, de la flore et de la faune, des habitations ont été détruits ou détériorés par le feu. Selon les estimations, les dommages environnementaux dus à ces seuls incendies se chiffrent à des millions de dollars des Etats-Unis.

Les incendies de forêt sont une catastrophe écologique non seulement pour le Caucase du Sud, mais pour toute l'Europe du Sud-Est. Il est à noter que les incendies ont été allumés dans les territoires occupés pendant l'été, de sorte que le risque de catastrophe écologique s'est trouvé accru. Cette action va, sans l'ombre d'un doute, se solder par l'apparition de zones écologiquement mortes en Europe.

Ces incendies de grande ampleur sont allumés délibérément par les forces militaires arméniennes dans les territoires occupés à proximité de la ligne de front, de façon à ce qu'ils se propagent rapidement dans les territoires azerbaïdjanais non occupés sous l'effet du vent. En cette saison d'été, le feu ruine complètement l'agriculture des villages azerbaïdjanais qu'il atteint.

Par suite des incendies, de nombreux monuments historiques de l'Azerbaïdjan ont été détruits. Des monuments culturels anciens situés dans la région de Khojavand, le cimetière des Avshars, le site classé de Nargiz tapa, riche en monuments datant du deuxième millénaire avant notre ère, ont été complètement ravagés et ont perdu toute valeur.

Gravement préoccupée par la tragédie écologique qui se déroule dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan, l'Assemblée invite le Comité des Ministres :

- à demander sans délai aux Etats membres du Conseil de l'Europe de faire le nécessaire pour convaincre l'Arménie d'éteindre les incendies dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan ;
- à faire cesser les dommages causés à la flore, à la faune et au patrimoine culturel azerbaïdjanais dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan ;
- à appeler les autorités arméniennes à donner accès au ministère azerbaïdjanais des Situations d'urgence afin de parer sans délai à la catastrophe écologique dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan

Signé¹:

SEYIDOV, Samad, Azerbaïdjan, GDE
ABBASOV Aydin, Azerbaïdjan SOC
AÇIKGÖZ Ruhi, Turquie, GDE
BOSAK, Krzysztof, Pologne, NI
ÇAVUŞOĞLU, Mevlüt, Turquie, GDE
HAJIYEVA, Gultakin, Azerbaïdjan, PPE/DC
HERKEL, Andres, Estonie, PPE/DC
HUSEYNOV, Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
JURGENS, Erik, Pays-Bas, SOC
MIRZAZADA, Aydin, Azerbaïdjan, GDE
PASHAYEVA, Ganira, Azerbaïdjan, GDE

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe